

**COMMUNE DE  
36600 LYE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	14
Votants	14

L'an deux mille six, le 30 octobre à 20 h 00, le Conseil Municipal de LYE, convoqué le 16 octobre 2006 en session ordinaire, à la Mairie de LYE, s'est réuni sous la présidence de Monsieur RIAUTE Pierre, Maire.

Présents : MM. RIAUTE Pierre, JOURDAIN Francis, LACOTE Lionel, BARATIN Philippe, CHIPAULT Jean-Claude, LABOYAU Noël, ASSAILLY Bernard, TROUSSELET Bernard, COUTURIER Francis, BOURDIN Patrice, SAUGER Pascal, FOUASSIER Francis, Mmes MANDARD Micheline et DESRIAUX Elisabeth.

Absent : M. CARRE Bruno

Secrétaire : M. SAUGER Pascal

---

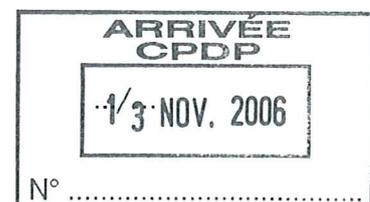
**OBJET : LIGNE GRANDE VITESSE LIMOGES-POITIERS**

---

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier, du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse LIMOGES-POITIERS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- S'OPPOSE à la création d'une ligne grande vitesse LIMOGES-POITIERS qui risquerait de reléguer la voie CHATEAUROUX-PARIS au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d' 1,8 millions d'habitants
- RAPPELLE que l'INDRE s'appuyant sur l'expertise des Chambres Régionale et Départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire



- DEMANDE la grande vitesse entre LIMOGES et PARIS par CHATEAUROUX avec l'amélioration et la modernisation de la voie ainsi que l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irrigant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique
- DEMANDE la réouverture du dossier relatif au TGV pendulaire PARIS-ORLEANS-LIMOGES-TOULOUSE.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le Maire,



Certifié exécutoire  
Transmis à la Préfecture le 6.11.2006  
Publié, affiché ou notifié le 6.11.2006



Le Maire,

